

Attestation de natation

**** OBLIGATOIRE ****

pour pratiquer les sports nautiques (kayak, canyoning, ski-nautique aquajump)

Votre enfant est inscrit à un séjour linguistique FIL . Il sera amené à participer à des activités nautiques. La loi Française exige un certificat « TEST PRÉALABLE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN CENTRE DE VACANCES» délivré par un maître nageur sauveteur ou professeur de sport (école / piscine).

Vous pouvez sinon nous transmettre un brevet de natation 25m.

Sans cette attestation votre enfant risque de ne pas être autorisé à participer à certaines activités.

ATTESTATION DE NATATION / SWIMMING CERTIFICATE (A remplir par un maître nageur – to be filled by a swimming instructor)

Je soussigné(e) / I undersigned.....

maître nageur à/ swimming instructor at.....(ville+pays/city+country)

atteste que/ testifies that
(Nom+prénom enfant/child's Last name+first name)

né(e)le.....(date de naissance/date of birth DD/MM/YYYY)

A la capacité de se déplacer sur un parcours de 25m, avec un passage sous une ligne posée et non tendue, sans présenter de signe de panique / **can move on a 25 meter long distance and passing through a non stretch line without showing any signs of panic.**

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. Le départ est effectué par une chute arrière volontaire, un saut ou un plongeon sans gilet de sauvetage / **the process is realised in a 1,80 meter deep pool and the departure is done in a voluntary back drop, a jump or a dive without a life-jacket.**

Date :

Signature :

Cachet de l'établissement / Stamp